RAPPORT DE CORRECTION

ARABE PREMIÈRE LANGUE

BANQUE IENA

CONCOURS 2020

SOMMAIRE

le sujet	2
Statistiques	2
la version	3
les questions	3
le thème	5

Le sujet

Le texte servant d'appui au sujet est extrait d'un article du journal arabe ***Al-Sharq al-Awsat***, daté d'octobre 2019. Cet article porte sur « ***les musées virtuels, en tant qu'alternative intelligente au tourisme culturel*** ». En effet, l'auteur nous explique qu'avec un simple téléphone portable, on peut accéder à un portail permettant de visiter à distance plus de 80 musées et les grands sites archéologiques égyptiens. Ces trésors sont ainsi à la portée de tout un chacun, sans les dépenses et les contraintes qu'imposent le voyage et les files d'attente, tout en préservant les œuvres d'art des problèmes engendrés par un afflux excessif de visiteurs, ainsi que les risques éventuels que représenterait leur expédition vers des musées étrangers.

Les résultats obtenus par les candidats montrent que l'article a été à leur portée et ceux qui se sont bien préparés à l'épreuve ont très bien su répondre à la question de compréhension ainsi qu'à la question d'expression personnelle, en menant parfois une réflexion pertinente et bien argumentée sur les raisons qui font que l'initiative de la mise en place des musées virtuels peine à trouver sa place dans le monde arabe, comme d'ailleurs la politique du tourisme.

Statistiques

Avec une moyenne générale de **10,80 (**11 ,07 en 2019**)** et avec un écart type de **3,02** (**3,01** en 2019) l'épreuve composée par **327** candidats (**408** en 2019, baisse probablement due aux conditions imposées par la situation pandémique provoquée par le Covid-19) se situe à un niveau légèrement inférieur aux précédentes sessions.

La version

La version a été l'exercice le moins bien réussi avec 08,64 de moyenne, largement inférieure à celle de 2019 (09,85).

L'extrait proposé à la traduction en français est situé dans la première moitié du texte. Il va de soi que les candidats, avant de faire ce premier exercice, doivent effectuer une lecture attentive et approfondie du texte dans son ensemble, pour bien saisir le contexte dans lequel est situé le passage à traduire.

Le mouvement général du passage a été bien compris dans l'ensemble. Cependant, certains termes courants ont posé problème (virtuel, site, promotion, gravures, pharaonique, patrimoine …etc.). Du point de vue syntaxique, certaines tournures ont été mal restituées par manque de recul par rapport à la langue de départ (arabe) et faute de respecter les règles et les particularités de la langue d'arrivée (français).

Nous rappelons que ceci ne s'acquiert que par un entrainement régulier pendant les deux années de préparation. Quant à l'emploi des prépositions en français, il reste approximatif, sans parler des erreurs d'orthographe, qu'elles soient lexicales ou grammaticales. Certaines copies n'accordent pas assez d'importance à la ponctuation et commettent des erreurs élémentaires, comme l'oubli de majuscules en début de phrase, ou emploient de manière abusive la conjonction de coordination « et » au lieu d'adopter un signe de ponctuation approprié, comme il est d'usage en français. D'autres ont oublié que face à la difficulté, il faut faire preuve d'imagination et essayer de combler le vide en fonction du sens général du passage : les omissions ou l'abandon de la traduction d'une partie du texte ont été sévèrement sanctionnés.

Les questions

Question de compréhension :
Quelles sont les opinions exprimées par le secrétaire général de l'organisation arabe des musées et par le représentant du comité de déontologie du conseil international des musées à propos des visites virtuelles ?

Cette question, comme d'habitude, n'a pas posé de grands problèmes, même si la formulation des réponses mériterait d'être mieux soignée afin de faire la différence et de gagner des points. La moyenne de **11,89 (**12,10 en 2019**)** dénote la relative aisance pour traiter cette question dont jouit la plupart des candidats et qui s'explique

par le fait que l'arabe est la langue maternelle de la majorité d'entre eux. Le bilan de est globalement positif, même si le plagiat a encore cours dans certaines copies ou que la structuration des différents éléments de la réponse reste parfois insuffisante.
La construction logique de la réponse et la richesse du répertoire lexical ont permis aux meilleures copies de se distinguer. En revanche, l'absence partielle ou totale de reformulation (plagiat), le non-respect du nombre de mots ou le rajout d'éléments extérieurs au texte comme tout jugement personnel ont été sévèrement sanctionnés.

Question d'expression personnelle :
« Le monde arabe renferme des trésors archéologiques qui devraient attirer un grand nombre de touristes du monde entier ; c'est pourtant loin d'être le cas dans la réalité. Pour quelles raisons, et comment remédier à cette situation ? »

La moyenne en expression personnelle est de **12,20 (**12,80 en 2019**)**, avec un écart type sur l'ensemble des notes de **3,79**, traduisant des notes très basses pour des candidats ne maîtrisant pas suffisamment la langue et des notes assez élevées pour des candidats qui ont fait preuve d'une maîtrise à la fois de la langue et de la méthode propre à cet exercice. Notons toutefois qu'un nombre important de copies ont obtenu des notes assez honorables. Les copies les moins bonnes et qui ont été sévèrement sanctionnées ont été caractérisées par l'absence de problématique ou de plan (introduction, développement et conclusion), par le manque de réflexion personnelle et d'exemples concrets pour appuyer l'argumentation qui s'est parfois réduite à des affirmations générales loin de tout exemple précis ou à une simple exposition de convictions personnelles, voire de préjugés loin de toute donnée ou analyse objective démontrant une connaissance de la société arabe et de ses problèmes. Le recours à l'argumentation du texte de l'épreuve, le non-respect ou les indications faussement exagérées du nombre de mots ainsi que le plagiat du texte proposé dont certains ont usé et abusé ont été également sévèrement sanctionnés. Nous rappelons que cet exercice doit permettre aux candidats de montrer qu'ils possèdent de bonnes connaissances de l'actualité et de l'Histoire du monde arabe. Ils doivent également montrer leur capacité à bien structurer leurs idées et à faire preuve d'un riche répertoire lexical. En effet, il n'est pas rare de constater que certains candidats ne composent qu'un seul paragraphe pour effectuer cet exercice ou bien qu'ils reprennent la question du sujet telle quelle, sans aucune reformulation, en guise de problématique.

Le thème

Enfin, le thème obtient une moyenne de **10,45 (**10,10 en 2019**).** Il est extrait d'un article publié dans ***le Monde diplomatique*** (juin 2019) et évoque l'évolution qu'a connu récemment Agadez, la plus grande ville du nord du Niger, en matière d'immigration.

Comme pour la version, il va de soi que la traduction d'un texte dans les règles ne s'acquiert que par un entrainement régulier et une préparation sérieuse.

Les fautes de vocabulaire les plus courantes concernent des mots et des expressions simples telles que « torpeur », « guichetier », « label », « s'ébranlaient », « collègue » ... etc. Nous constatons au niveau lexical ces dernières années un emploi inapproprié du dialectal.

Même si le texte à traduire ne posait pas de problèmes particuliers de compréhension, des erreurs graves (telles que les règles d'accord, de conjugaison, de construction de l'annexion ou de l'emploi du relatif en arabe) sont encore courantes et ont empêché un certain nombre de candidats d'avoir une bonne note à cet exercice.

Les correcteurs ont remarqué que de plus en plus de candidats commettent des fautes d'orthographe « élémentaires », inadmissibles à ce niveau.

Revoir les règles de la grammaire et de l'orthographe arabes pendant les deux années de la préparation est donc une nécessité afin de pouvoir s'exprimer dans une langue correcte, car, soulignons-le, la qualité de la langue est un critère essentiel de la notation pour l'ensemble des exercices.